

L'hon. M. MALCOLM: J'ignorais absolument que des rapports de ce genre aient été publiés dans les journaux, mais je tiens à affirmer à M. Coote et au Comité que le gouvernement n'a pas l'intention d'agir ainsi. Nous espérons qu'après la séance de la Commission, aujourd'hui et demain, il serait plus facile d'étudier les grandes lignes de modifications à apporter à la loi, modifications que nous avons étudiées en sous-comité, et cela à la lumière des témoignages de M. Steele et des derniers témoins et de la Commission elle-même. Je croyais qu'après-demain le sous-comité pourrait immédiatement se mettre au travail, étudier tous les témoignages et faire des recommandations relatives aux modifications à apporter à la loi des Grains du Canada afin que le rapport puisse être déposé la semaine prochaine.

M. ROSS: Combien faudra-t-il de temps à M. Snow et M. Boyd pour ce travail de préparation des recommandations au Comité?

Le PRÉSIDENT: Cela dépendra du moment où vous les laisserez libres afin qu'ils puissent commencer ce travail le plus tôt possible.

M. GARLAND: Je crois que nous devrions nous montrer raisonnables envers eux. Je regrette beaucoup le fait que les Commissaires, se rendant compte de la raison pour laquelle ils étaient convoqués ici, n'aient pas déjà préparé ce rapport. Mais, en dépit de la déclaration de M. Coote au sujet des dangers auxquels nous expose le retard, il va nous falloir attendre.

Le PRÉSIDENT: Je crois que la Chambre devra attendre. Il me semble que la meilleure manière d'expédier cette affaire serait d'ajourner le plus tôt possible.

L'hon. M. MALCOLM: Je n'ai qu'une suggestion à vous faire. Je crois que le Comité pourrait se réunir un peu plus tôt, à dix heures par exemple. Tous les membres du Comité savent, je crois, que M. Snow et M. Boyd ne se sont pas rencontrés depuis un mois, si ce n'est ce matin. Je voudrais suggérer que le Comité s'ajourne maintenant et que Rathbone, M. Boyd et M. Snow examinent les notes qu'ils préparent depuis un certain temps et qu'ils présentent leurs recommandations au Comité demain matin à dix heures.

Le Comité s'ajourne jusqu'à dix heures demain matin.

CHAMBRE DES COMMUNES,

le MERCREDI, 22 mai 1929

Le Comité permanent de l'agriculture et de la colonisation se réunit à dix heures du matin, sous la présidence effective de M. Kay.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, la séance est ouverte. Le Comité s'est ajourné hier afin de permettre à la Commission des grains de préparer un exposé de ses recommandations. Je vais demander à M. Boyd de faire connaître cet exposé au Comité.

M. BOYD est rappelé:

Monsieur le président, la Commission a préparé un mémoire contenant les suggestions qu'elle désire exposer au Comité dans le but de donner à la Commission des pouvoirs plus étendus et probablement aussi d'affermir certains pouvoirs. Si le Comité veut bien le permettre, je vous prie de laisser le secrétaire de la Commission vous donner lecture de ces suggestions, puis j'essaierai de répondre à toutes les questions que l'on pourra me poser touchant ces suggestions au fur et à mesure que le secrétaire vous les lira.

Je pourrais vous dire, d'une manière générale, que certaines des recommandations faites par la Commission ont trait à divers articles de la loi. Aux termes de certains articles de la loi, la Commission ne peut que faire des règlements et